

# Fiche de Données de Sécurité

## **Mist**

## **Section 1. Identification**

Identificateur du produit : Mist

Gamme de produit : Grain 36 à 2500 Autre moyen d'identification : Aucun

Usage recommandé: Outil de polissage et d'abrasion avec support de polypropylène.

Données relatives au fournisseur :

Abressa Canada inc. 408 rue Principale Saint-Sébastien-de-Frontenac Québec, Canada, GOY 1M0

Téléphone : 819-652-2772 maruxa@abressacanada.ca http://www.abressacanada.ca/ Numéro de téléphone en cas d'urgence :

CANUTEC: (613) 996-6666 Chemtrec: (800) 424-9300 International: (819) 652-2772

# Section 2. Identification des dangers

Classification: Non réglementé\*

\* Lorsque les outils ne sont pas utilisés, ils ne sont pas considérés comme dangereux. Le produit est composé de résine polymérisée. Le danger provient des opérations d'abrasion. Le produit est utilisé avec de l'eau de refroidissement. Si les outils sont utilisés dans des conditions sèches, la poussière d'abrasion peut être irritante pour la peau et des voies respiratoires en cas de sensibilité pulmonaire. Les liquides de refroidissement transportent des particules en suspension ce qui peut être irritant pour la peau en cas de sensibilité cutanée.

Mention d'avertissement : Aucun

Mention de danger : Aucun

Conseils de prudence : Aucun

## Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	CAS	Concentration %
Résine polymérisée de polyuréthane	**	30 – 50
Poudre de diamant industriel	7782-40-3	4 - 10

## Section 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires :

S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### Yeux:

Si l'irritation se développe après l'exposition aux poussières et/ou fluides d'abrasion, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau.

#### Peau:

Si l'irritation se développe après l'exposition aux poussières et/ou fluides d'abrasion, lavez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon.

#### Inhalation:

Amener la victime consciente à l'air frais.

#### Ingestion:

Hautement improbable. Si toutefois le produit est ingéré, NE PAS faire vomir.

### Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente. NE PAS faire vomir.

## Symptômes et effets aigus les plus importants :

Les particules d'abrasion peuvent irriter la peau et les yeux. Peu probable, mais peut irriter les voies gastriques. Peut irriter les voies respiratoires si le produit est utilisé sans eau de refroidissement.

### Symptômes et effets chroniques les plus importants :

Aucun connu

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Inflammabilité du produit :

Le support de polypropylène peut s'enflammer ou fondre à très haute température.

#### Point d'éclair :

N/D

#### Température d'auto-inflammation :

N/D

#### Produits de combustion :

Oxydes de carbone

#### Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs appropriés.

#### Agents extincteurs appropriés :

Utiliser les moyens d'extinction les plus appropriés aux matières environnantes.

### Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence : Non applicable

Pour le personnel des services d'urgence : Non applicable

#### Précautions relatives à l'environnement :

Non applicable

#### Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

## Section 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Suivez les normes de sécurité habituelles au cours des opérations d'abrasion pour éviter des lésions mécaniques dues aux particules abrasives.

#### Conditions de sécurité relatives au stockage :

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré.

# Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Paramètres de contrôle :

Composant	CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Poudre de diamant industriel	7782-40-3	PEL	15 mg/m <sup>3</sup>	OSHA
		TLV	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH

### Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser avec de l'eau pour refroidir et nettoyer la pierre.

## Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Si la ventilation est insuffisante, choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des

niveaux et la durée d'exposition.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Solide

Couleur: Variable selon les composantes

Odeur: Non disponible

Point de congélation/de fusion : Donnée non disponible

Point d'ébullition : Donnée non disponible

Apparence: Solide

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponibleSolubilité : Non disponible

Densité: Donnée non disponible

## Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité chimique : Ce produit est stable lors de conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Risque de réactions dangereuses : Sans objet

Conditions de réactivité : Aucune Matériaux incompatibles : Aucun

### Section 11. Données toxicologiques

### Toxicité aiguë :

Composant	CAS	Valeur
Poudre de diamant industriel	7782-40-3	DL <sub>50</sub> Orale : Souris = 10000 mg/kg

### Corrosion/irritation de la peau :

Non applicable

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Non applicable

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non applicable

### Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Non applicable

### Cancérogénicité:

Non applicable

#### Toxicité pour le système reproducteur :

Non applicable

### Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Non applicable

#### Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétées) :

Non applicable

### Danger par aspiration:

Non applicable

### Voies d'entrées potentielles :

Non applicable

# Section 12. Données écologiques

Toxicité:

Donnée non disponible

#### Persistance et dégradabilité :

Donnée non disponible

### Potentiel de bioaccumulation :

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol :

Donnée non disponible

# Autres effets nocifs :

Donnée non disponible

### Section 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables.

# Section 14. Informations relatives au transport

Aucune Classification TMD/DOT/IMDG/IATA

### Section 15. Informations sur la réglementation

**Classification NFPA:** 



Santé : 0 Inflammabilité : 0 Réactivité : 0

Conditions spéciales : 0

Légende = 4 : Sévère, 3 : Élevé, 2 : Modéré, 1 : Léger, 0 : Aucun

Règlements fédéraux des Etats-Unis

California proposition 65 requirements : Aucun ingrédient répertorié

## Section 16. Autres informations

Date de préparation de la fiche d'origine :

2019-06-26

**Version:** 

2.00

Validé par :

Toxyscan inc.

#### Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni le fournisseur., ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

### Références :

- Répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.
- RTECS du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.
- Fiches signalétiques des composantes du fabricant.
- Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17).
- Transport des marchandises dangereuses Transports Canada.
- Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) http://www.hc-sc.gc.ca